

### ÉTUDE DU DISCOURS DE SON EXCELLENCE

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est ordonné que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit mis à l'étude mardi prochain.

### COMITÉ DES ORDRES PERMANENTS ET DES PRIVILÈGES

L'honorable M. DANDURAND propose :

Que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat, et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

La motion est adoptée.

### COMITÉ DE SÉLECTION

L'honorable M. DANDURAND propose :

Que, conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les divers comités permanents de la présente session, savoir : Les honorables sénateurs Beaubien (Montarville), Buchanan, Copp, Haig, Horsey, Meighen, Tanner, White et l'auteur de la motion; ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

— Ce sont les mêmes que l'an dernier.

(La motion est adoptée.)

### COMMISSION ROYALE SUR LES RELATIONS ENTRE LE DOMINION ET LES PROVINCES

#### DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

L'honorable M. DANDURAND : Honorables sénateurs, j'aimerais déposer sur le bureau de la Chambre des copies des lettres que le premier ministre a adressées aux premiers ministres des provinces au sujet du rapport de la Commission royale sur les relations entre le Dominion et les provinces.

### LOI DES REMANIEMENTS ET TRANSFERTS DE FONCTIONS DANS LE SERVICE PUBLIC

#### DÉPÔT DE DÉCRETS DU CONSEIL

L'honorable M. DANDURAND : Honorables sénateurs, je dépose sur le bureau de la Chambre des copies des décrets du Conseil, C.P. 3859 et C.P. 3860, portant la date du 13 août 1940 et déposées conformément aux dispositions de la loi des remaniements et transferts de fonctions dans le service public.

### LOI DES MESURES DE GUERRE

#### DÉPÔT DE DÉCRETS DU CONSEIL

L'honorable M. DANDURAND : Honorables sénateurs, au cours de la dernière session j'ai déposé sur le bureau de la Chambre des

copies des proclamations et des décrets du Conseil qui avaient été adoptés en vertu de la loi des mesures de guerre jusqu'au 30 juin de cette année. Je désire maintenant déposer des copies, en double, en anglais et en français, des décrets qui ont été adoptés depuis cette date jusqu'au 2 novembre dernier.

Le Sénat s'ajourne au mardi 12 novembre, à huit heures du soir.

## SÉNAT

Mardi 12 novembre 1940.

Le Sénat se réunit à huit heures du soir, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prières et affaires courantes.

### PRÉSENTATION D'UN NOUVEAU SÉNATEUR

L'honorable Léon-Mercier Gouin, L.L.D., C.R., de Montréal, Québec, est présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable A. K. Hugessen.

### ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le Sénat aborde l'étude du discours du Gouverneur général lors de l'ouverture de la session.

L'honorable ATHANASE DAVID propose qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement.

(Texte)

Honorables sénateurs, presque tous, ici, avez eu une vie politique longue et parfois fort fructueuse. Aussi bien, pourquoi au moment de me lever devant vous pour la première fois, aurais-je à vous dire que l'expérience de la législature, de la tribune publique ou de la chaire de conférence compte pour très peu en ce moment, et que l'émotion que je ressens est aussi forte et puissante que la première fois que j'eus à affronter un public.

Toutefois votre connaissance des hommes et de la vie a, je ne l'ignore pas, développé chez vous le sens de l'indulgence, et, me regardant en ce moment, vous sentez que je suis bien seul devant un passé qui me dépasse et un présent qui m'écrase.

Le passé, il est fait de bien des souvenirs qui peuvent, il est vrai, m'inspirer, mais aussi me peiner. Dans cette enceinte, combien sont nombreux ceux qui passèrent, ayant accompli un long et superbe devoir. Combien